



## En région Auvergne Rhône-Alpes, les berges du Cher à Montluçon se réaménagent

Région : Auvergne Rhône-Alpes

*Un vaste projet d'aménagements des berges du Cher a été lancé en 2018 et s'est achevé en 2022 afin de créer une centralité au sein de la ville de Montluçon permettant de fédérer et de rassembler la population. D'un coût total de 3 870 510 €, il a été financé par le fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 2 784 693 €.*



© XXI Communication

### Projet : Réaménager les berges du Cher à Montluçon

Le projet porté par la Commune de Montluçon consiste en **l'aménagement des Berges du Cher à Montluçon** dans l'Allier en 2 phases successives : précisement de la place Louis-Bavay et de la rue Paul-Constans (phase 1) puis du quai Rouget-de-Lisle et de la Place Fargin-Fayolle (phase 2). Il s'agit de **financer les travaux d'amélioration de l'environnement, complémentaires aux aménagements urbains** (trames vertes et bleues en ville). Ces deux phases marquent le début d'un vaste projet d'aménagements des espaces publics entre le Pont Saint Pierre et le Pont du Châtelet qui s'inscrit dans un Plan Guide d'Urbanisme. Ces aménagements ont comme ambition de créer une centralité au sein de la ville permettant de fédérer et de rassembler la population.

Les travaux de reconfiguration de places publiques dédiées aujourd'hui au stationnement, permettront de **créer un jardin public**. L'objectif est de revaloriser cet espace public tout en s'inscrivant dans un projet global d'ouverture d'espace urbain par la réalisation d'un parcours de promenade jalonné d'une succession de jardins autour des berges. Les travaux de requalification de la voirie existante, permettront de créer des espaces pour la mobilité douce en tenant compte du plan de déplacement piétons-cyclistes. Ce changement vers le front bâti **diminuera la place de la voiture** et permettra ainsi de libérer un espace conséquent en lien avec les berges du cher. Une **piste cyclable** sera également réalisée le long du quai Rouget-de-Lisle.

Le projet global des Berges du Cher est de **créer un lien urbain, paysager, de socialisation entre les deux rives, entre les deux « villes », entre les deux histoires**. Il vise à aménager un espace apaisé afin que la population s'approprie de nouveau la rivière, une des bases identitaires du bassin montluçonnais.

**Financement européen : 2 784 693 €**

D'un coût total de 3 870 510 €, il a été financé par le **fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 2 784 693 €**.